

Divulgence volontaire des paiements de GSK versés aux professionnels de la santé et aux organisations de soins de santé au Canada en 2017



Notre voie vers la transparence



Nous avons fait figure de leaders dans la transformation du modèle traditionnel caractérisant les relations de l'industrie avec les professionnels de la santé et les organisations de soins de santé et favorisant la transparence et la confiance. Nous voulons accroître la confiance envers notre système de santé et les relations entre GSK et les professionnels de la santé.

Nous sommes des pionniers dans ce domaine



Nous avons modifié, depuis 2014, notre façon de fournir de l'information aux professionnels de la santé. Cette démarche comprend les éléments suivants : fournir un financement indépendant pour la formation médicale; ne plus rémunérer les professionnels de la santé pour qu'ils fassent la promotion de nos médicaments ou qu'ils en parlent; les facteurs incitatifs destinés aux représentants sont basés sur la connaissance scientifique et la qualité du service.

L'importante relation entre l'industrie et les professionnels de la santé

La relation entre les organisations de soins de santé et les professionnels de la santé constitue un aspect essentiel pour les soins aux patients, la compréhension des maladies et l'avenir de la recherche et de la découverte de médicaments novateurs au Canada. En maintenant le degré de transparence de ces relations, nous répondons aux attentes de la société.



Collaboration

GSK collabore avec des professionnels de la santé et des organisations de soins de santé afin de favoriser les échanges scientifiques au profit des patients.

Cette collaboration est régie par les lois régionales et internationales et par le **Code d'éthique** de Médicaments novateurs Canada.



Que sont les paiements – ou les transferts de valeur?

Ce sont les collaborations avec des professionnels de la santé et des organisations de soins de santé, ainsi que les contributions monétaires et non monétaires qui leur sont versées.



Quel est le but de ces collaborations?

- Dons aux organisations de soins de santé
- Activités de formation et réunions scientifiques professionnelles
- Recherche et développement
- Prestations de services comme la consultation



Que veut dire divulgation globale?

Nous publions des données sous forme agrégée, le total général englobant tous les paiements versés à des professionnels de la santé et à des organisations de soins de santé par catégorie.

Divulgence volontaire des paiements de GSK versés aux professionnels de la santé et aux organisations de soins de santé au Canada en 2017

Les chiffres

La décision volontaire de GSK de publier les paiements versés aux professionnels de la santé et aux organisations de soins de santé s'inscrit dans notre engagement à accroître la transparence et à observer des normes d'éthique élevées dans le cadre de nos activités commerciales. Le « **cadre de divulgation volontaire** » a été élaboré par **Médicaments novateurs Canada**.

Toute information sur les paiements est recueillie sous forme agrégée (total général) et présentée selon les **trois catégories** suivantes :

 **1 418 258 \$**
Honoraires liés aux services de professionnels de la santé

 **1 199 940 \$**
Financement d'organisations de soins de santé

 **0 \$**
Parrainage de déplacements de professionnels de la santé

Paiements totaux dans toutes les catégories **2 618 198 \$**

 **729 425 756 \$**
Ventes de GSK au Canada en 2017

Les paiements équivalent à **0,3 %** des ventes

 **65 689 314 \$**
Investissement de GSK en R-D au Canada en 2017

R&D en tant que pourcentage des ventes : **9 %**

 **991 648 \$**
Le total de nos dons et subventions versés à la communauté en 2017

GSK fournit et publie également les fonds versés aux groupes de patients. Pour consulter les fonds versés en 2017, [cliquez ici](#).

Quelques précisions :

- Les taxes applicables peuvent être incluses ou non.
- La valeur offerte peut comprendre certaines dépenses accessoires (y compris, sans s'y limiter, le remboursement du kilométrage durant un déplacement).
- Le transfert de valeur est déclaré à la date du grand livre et non nécessairement à la date du paiement. Par conséquent, certaines activités de 2016 sont déclarées en tant que transfert de valeur en 2017 et certaines activités de 2017 seront comprises dans le rapport de 2018.
- Les paiements versés à des organisations de soins de santé peuvent comprendre les paiements transférés à des professionnels de la santé en tant qu'honoraires pour services rendus. Dans ce cas, ils sont enregistrés dans la catégorie 1 ou dans la catégorie 2, mais un même paiement ne sera pas enregistré dans les deux catégories.
- Les paiements versés à des organisations de soins de santé peuvent comprendre les paiements à des associations de patients, car le système de rapport ne permet pas de séparer de tels paiements.
- GSK a déployé tous les efforts raisonnables pour enregistrer les données les plus complètes possibles selon sa connaissance et son interprétation du cadre de divulgation volontaire des paiements versés à des professionnels de la santé et à des organisations de soins de santé.

REMARQUE : Bien que GSK déploie tous les efforts possibles pour présenter une information précise et fiable, l'entreprise ne fait aucune garantie et n'assume aucune obligation ou responsabilité juridique à l'égard de la précision et de l'intégralité de l'information aux présentes. L'entreprise n'est pas responsable des dommages liés à l'usage ou au mauvais usage de l'information contenue dans le présent site Web. Certains liens peuvent mener à des ressources externes situées sur des serveurs qui ne sont pas exploités par l'entreprise ou qui ne sont pas sous son contrôle, de tels liens hypertextes étant fournis pour des raisons de commodité uniquement. L'inclusion d'un lien n'implique aucun endossement du site vers lequel il mène ni d'endossement de la part de ce site, et l'entreprise n'est pas responsable du contenu de tels sites Web ni de l'accès à ces sites.